

Grève de la faim à Calais en soutien des personnes exilées



DROITS DE L'HOMME

MIGRANTS

PRISE DE POSITION

26/10/2021

À Calais, depuis le lundi 11 octobre 2021, l'aumônier du Pas-de-Calais, Philippe Demeestère, a entamé une grève de la faim aux côtés de deux autres citoyens, mobilisés auprès des migrants. Cette action individuelle nous invite à agir pour soutenir leurs revendications. C'est pourquoi nous avons interpellé les parlementaires du département de la Loire sur les conditions de vie indignes des migrants et une absence de dialogue avec les autorités.

À Calais, le contexte très tendu depuis de nombreuses années, s'est fortement durci ces derniers temps. Les personnes exilées sur le littoral vivent dans des conditions indignes et subissent des assauts répétés de la part des forces de l'ordre. Ces interventions se sont intensifiées pour prendre la forme d'un harcèlement physique et moral.

Le point de rupture : décès de Yasser, 20 ans

Les tentatives de traversée de la Manche se font aussi via les camions qui transitent entre les deux pays. C'est en tentant de monter dans un camion que, le 28 septembre dernier, Yasser, 20 ans, d'origine érythréenne et soudanaise, a chuté et s'est fait écraser. Un choc pour l'ensemble des personnes exilées et pour toutes les personnes qui les soutiennent. Sa mort vient révéler une autre brutalité dont sont victimes les personnes exilées : le rapport de force avec les conducteurs de camion, qui mène souvent à des blessures ou, comme cette fois-ci, à la mort.

Le décès de Yasser vient s'ajouter aux plus de trois cents personnes déjà décédées depuis 10 ans, en tentant de traverser la frontière. **Cet événement tragique a poussé trois citoyens, dont Philippe Demeestère, aumônier du Secours Catholique du Pas-de-Calais, engagé auprès des personnes exilées à Calais depuis plusieurs années, à démarrer une grève de la faim. Philippe, Ludovic et Anaïs sont installés, jour et nuit, dans l'église Saint-Pierre à Calais et reçoivent de nombreuses visites de soutien.**

Les revendications du Collectif "faim aux frontières"

Un collectif a été créé à l'occasion de cette grève de la faim, qui sera poursuivie tant que les revendications suivantes ne seront pas respectées :

- Suspension des expulsions quotidiennes et des démantèlements de campements durant la trêve hivernale ;
- Durant cette même période, arrêt de la confiscation des tentes et des effets personnels des personnes exilées ;
- Ouverture d'un dialogue citoyen raisonné entre autorités publiques et associations non mandatées par l'État, portant sur l'ouverture et la localisation de points de distribution de tous les biens nécessaires au maintien de la santé des personnes exilées.

Lancement d'une pétition nationale

Une pétition nationale a également été lancée pour soutenir ces revendications et mobiliser autour de la situation des personnes exilées sur le littoral :

<https://www.change.org/FaimAuxFronti%C3%A8res>

Dans la Loire : envoi d'un courrier aux parlementaires

Nous avons envoyé un **courrier au dix parlementaires du département de la Loire, six députés et quatre sénateurs, afin de solliciter leur intervention auprès des plus hautes autorités de l'État pour qu'un dialogue puisse s'ouvrir sans tarder et que soient apportées des réponses concrètes, humaines, à cette situation dramatique.**

© Photo : Secours Catholique

<https://loire.secours-catholique.org/notre-actualite/greve-de-la-faim-calais-en-soutien-des-personnes-exilees>